

Les enfants abandonnés à la découverte des colonies au début du XXe siècle

Yves Honoré au Congo¹

Yves Honoré est né le 22 février 1884 dans le 1^{er} arrondissement de Paris. Sa mère, qui ne voulait se faire connaître que sous le prénom de Maria et disait avoir des charges de famille qui l'empêchaient de garder son enfant, s'était refusée à fournir un quelconque renseignement.

Le lendemain l'enfant est admis comme Enfant Assisté du Département de la Seine. Il est immédiatement placé en nourrice dans l'Yonne chez Louise Lapré, épouse de Charles Glaize, manœuvre. Charles Glaize est lui-même un enfant trouvé de la Seine. Yves restera avec eux de sa naissance, en février 1884, à début 1897, année de ses 13 ans. Il sera ensuite brièvement placé à proximité, à Chevannes, hameau de Saint-André-en-Terre-Plaine.

En 1896, à 12 ans, Yves Honoré a obtenu son Certificat d'études primaires. Le directeur de l'agence d'Avallon, Mathieu Tamet, note : *« ce petit garçon est extrêmement intelligent. Il a eu son certificat cette année. L'instituteur me disait hier encore qu'il était le modèle de l'Ecole et qu'il le citait comme exemple. Spécialement recommandé. »*

Début 1898, au vu de ses bons résultats scolaires, de *« sa bonne conduite, ses aptitudes et son goût prononcé pour l'horticulture »*, Mathieu Tamet propose de l'envoyer à l'Ecole d'horticulture Le Nôtre de Villepreux. Il est signalé comme *« très intelligent et travailleur, franc, obéissant et gentil »*. Il entre à Villepreux le 24 février, à 14 ans, et en sort, le 11 février 1901, à presque 17 ans, 3^e sur 13. Le 6 mars 1901, il est embauché comme jardinier chez M. le duc de Mortemart au château d'Entrains-sur-Nohain dans la Nièvre.

Dans une lettre du 1^{er} avril 1901, Yves Honoré donne des informations sur sa vie à un camarade (nous avons conservé les fautes d'orthographe de ses lettres) :

« Pour moi je suis très content, car on est pas malheureux, surtout Mr Gauthier qui est un bon patron.

Pour la jeunesse ce n'est pas ce qui manque, on en a tant que l'on veut surtout le dimanche, elles viennent toutes dans le parc, et je te dirai que le pays est bien plaisant car c'est une petite ville, qui compte 2500 hab., il y a une fanfare où je vais rentrer comme tambour, je m'en vais remplacer mon beau père tu vois ça tombe bien.

Pour s'amuser c'est un pays pour cela, bal tous les dimanches et je t'assure qu'on a de quoi choisir car il y a au moins 40 filles et une 15aine de garçons, tu vois ce n'est pas la volaille qui manque, mais moi je m'en fous j'en ai une, et une charmante.

Reçois de moi une cordiale poignée de main.

Ton ami pour la vie

Y Honoré, jardinier au Château d'Entrains s/Nohain, Nièvre

Tu ne feras pas attention à mon écriture, car je me dépêche pour aller la voir ce soir. YH »

Yves Honoré sait utiliser sa maîtrise de l'écriture pour rendre des services à son patron. Il va s'en servir aussi pour essayer d'obtenir la réalisation de son rêve.

¹ Ce texte est une synthèse de l'ouvrage de Marie-Laure Las Vergnas, *Yves Honoré au Congo, la vie aventureuse d'un enfant abandonné (1884-1930)*, Edilivre, 2022

Il écrit en effet le 3 juillet 1901 à la direction de l'Assistance publique :

« Monsieur le directeur,

Je me joins à vous pour vous demander un grand service, lequel me ferait beaucoup plaisir si votre bienveillance pouvait m'aider à cette demande.

Monsieur, je suis un enfant assisté appartenant sous votre direction ; je n'ai jamais connu ni père, ni mère, mais je voudrais, quoique étant orphelin, pouvoir me faire une situation. Sorti depuis quelques mois de l'école de Villepreux où j'y ai passé 3 ans d'apprentissage, où j'y ai appris consciencieusement le métier de jardinier.

Cher monsieur la demande que j'ai à vous faire, la voici :

Depuis ma sortie de l'école mes idées se portent sur les Colonies et grand serait mon plaisir de pouvoir faire comme quelques uns de mes camarades sortis de la même école que moi et s'y étant fait une situation.

Je serais bien content de pouvoir entrer au jardin Colonial à Nogent-sur-Marne pour y passer quelques mois et pouvoir ensuite suivre le devoir tout tracé de ceux qui y sont déjà passés, c'est-à-dire m'établir comme eux aux Colonies.

Monsieur, je compterai sur votre bonté pour pouvoir m'accorder cette faveur.

Agréez, Monsieur, mes meilleurs remerciements à l'avance. Entraînez»

Il écrit en parallèle une lettre similaire au directeur de l'Ecole Le Nôtre et obtient gain de cause. Il est intégré au Jardin Colonial de Nogent par délibération du 4 décembre 1901.

Il le quittera le 1^{er} août 1903 pour embarquer le 15 août à Bordeaux, avec en poche un contrat d'embauche de 3 ans de la Société commerciale, industrielle & agricole du Haut-Ogooué (SHO), au Congo français, pour le compte de sa filiale la Société agricole de N'Kogo (plantation de cacao).

Le Bulletin annuel de l'association des anciens élèves de l'Ecole Le Nôtre donne en 1904 de ses nouvelles dans la rubrique « *L'école aux colonies, Congo* ».

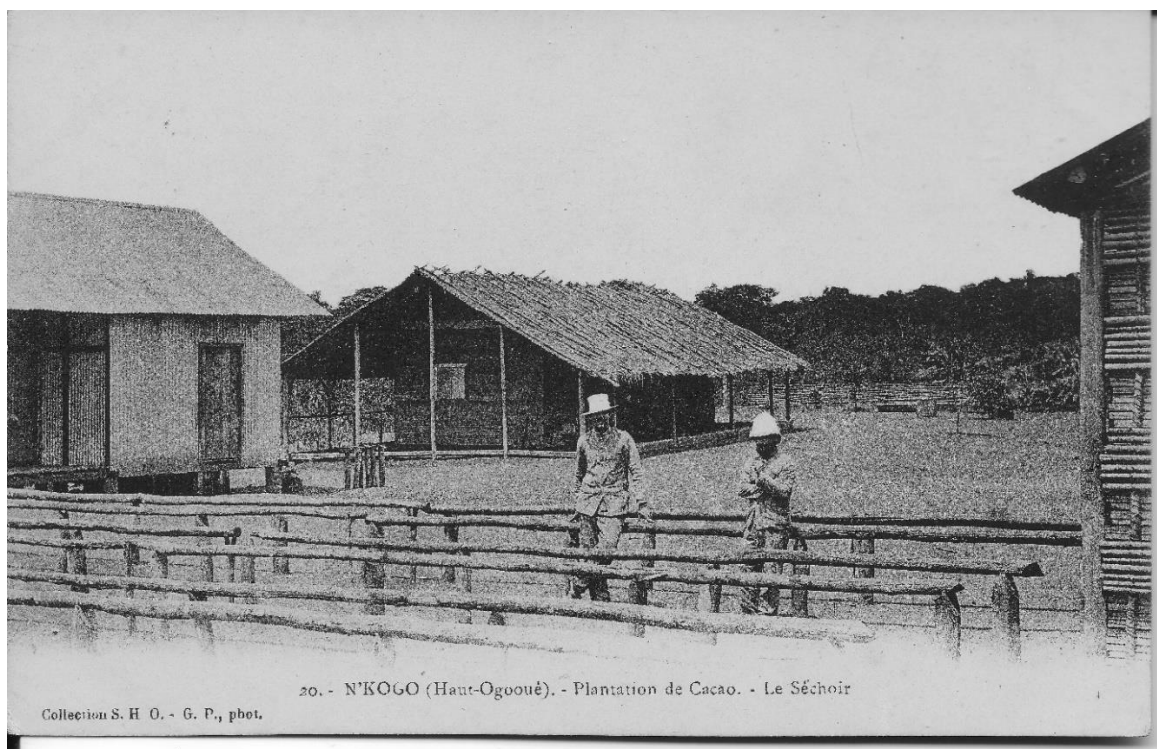
« Honoré, à la Société du Haut-Ogooué, donne de bonnes nouvelles du 19 octobre 1903, il écrit je suis enfin arrivé à N'Kogo. Mon voyage s'est effectué en 35 jours et dans de très bonnes conditions, j'aurai mis 28 à 30 jours si le Maranhao n'avait pas touché à Grand-Bassam qui était contaminé ce qui a causé à Libreville un commencement de quarantaine.

Le climat est très malsain, je prends des précautions et je me plais très bien dans ma nouvelle situation. Nous sommes deux blancs pour conduire environ 80 noirs et une plantation de cacaos de 40 hectares – celle-ci est toute nouvelle et demande beaucoup de soins – nous espérons la voir en plein rapport d'ici un an ou deux. Nous avons beaucoup de défrichement à faire, attendu que 40 hectares seulement sont mis en culture sur une étendue de 150 que possède la concession.

Le terrain est propice à la végétation du cacao qui y pousse vigoureusement ; il en est de même pour quelques légumes, choux, salades, tomates, navets, radis, qui nous rendent de réels services et nous évitent d'avoir recours aux boîtes de conserves.

Nous serions très heureux si les moustiques n'étaient pas en si grand nombre, car ils nous opportunistent [sic] la figure. Tout cela est dû au mauvais emplacement de la maison qui se trouve

entourée d'un marais. Sur cinq blancs passés à N'Kogo, quatre sont morts et un autre agent à une factorie vient de succomber il y a 15 jours. Il est vrai que quelques-uns n'ont pas observé les règles de l'hygiène. »



Le séchoir de cacao de N'Kogo, carte postale, vers 1906

Honoré écrit également régulièrement au directeur de Villepreux ; voici par exemple sa lettre du 19 mars 1904 : « *Monsieur le Directeur,*

Jusqu'à présent, je me suis toujours très bien porté à N'Kogo et n'ai qu'à me louer de ma nouvelle situation. Quoique le climat étant très malsain on s'y comporte très bien en y faisant pas d'excès, car c'est à ces derniers qu'est due la mort si prématurée de tant de colons.

Mon travail consiste en la surveillance des ouvriers dont le nombre va jusqu'à 90 à 100.

Le travail consiste en la culture du cacaoyer. Cette culture se comporte très bien ici, il en est de même aussi de la vanille et du poivrier. La fructification n'a pas encore paru et on ne pourra guère la livrer au commerce avant deux ans. A cette date le rapport sera beau, car nous avons 45 000 pieds de très belle venue et qui promettent bien ; le travail en sera que plus délicat et la main d'œuvre plus considérable. Ce n'est que de la préparation que dépend la qualité du cacao.

Pour le moment, nous entrons en saison sèche, la température monte jusqu'à 35-38°, l'eau est plus rare et ne provient que d'orages. Cette saison est employée au défrichage, les sarclages sont laissés pour que l'herbe conserve l'humidité au pied des plantes. Le défrichage est le travail le plus délicat à la santé et le plus long à faire.

Quant à la nourriture, elle consiste en boîtes de conserves, nous y avons recours le moins possible, ou à des légumes pendant tout le cours de l'année. La chasse et la pêche aident

beaucoup aussi, toujours manger des conserves détériore la santé, et sont en abondance la cause de la dysenterie. »

Honoré se permet même de faire des reproches – très diplomatiques – à son ex-directeur, dans sa lettre du 18 novembre 1905 : « *Monsieur le Directeur,*

Depuis bientôt deux ans et demi que je suis à N’Kogo, je me suis fait un devoir plusieurs fois de vous donner de mes nouvelles. Ma dernière lettre était celle datée du 17 mars par laquelle je vous annonçais la mort de notre camarade Gourinski. Comme les autres, elle est restée sans résultat. Il est vrai que les correspondances descendant l’Ogooué ne parviennent pas toujours au Cap Lopez où, à ce dernier poste mal conditionné, elles ne sont pas dirigées à destination. Tout me porte à croire qu’il en aura été ainsi de celles que je vous ai envoyées.

Monsieur le Directeur, depuis mon arrivée en Afrique, je n’ai eu qu’à me louer de ma situation. Les fortes fièvres et autres maladies ne m’ont jamais miné, aussi, j’espère en mars prochain prendre le bateau pour la France. Quoi qu’on en dise, rien n’est aussi bon, rien n’est aussi beau que la France pour ceux qui, comme moi, retirés dans la brousse voyent [sic] rarement des Européens. Par contre, dans ma solitude à N’Kogo, j’aurai eu le plaisir, au moins quand je rentrerai, d’avoir réalisé des économies.

Mon travail consiste en la direction et surveillance de quatre vingt dix à cent indigènes dont les qualités sont quelque peu discutables. Nous sommes deux européens pour une plantation de cinquante hectares de cacaoyers, c’est-à-dire trente deux mille pieds. N’ayant que quatre ans, nous ferons guère que quatre tonnes de cacao cette année et environ dix l’année prochaine.

Comme distraction, il y a que la pêche et la chasse. Pour cette dernière, elle est parfois dangereuse, notamment à l’éléphant et au gorille, et, si pour beaucoup d’animaux elle est un genre de sport, pour ces derniers elle est parfois trop pénible pour les Européens, tant donné le climat du Gabon.

Je touche au bout de ma missive en joignant à la présente mes meilleurs vœux & souhaits pour l’année 1906 et en vous priant de croire, Monsieur le Directeur, en l’assurance de mes sentiments dévoués. Votre ancien élève, Honoré »

Le Bulletin 1907 de l’association des anciens élèves de l’Ecole complète ces informations dans sa rubrique *L’école aux colonies, Congo* :

« Du 20 février 1906, Honoré écrit de N’Kogo : Je ne rentrerai en France qu’en mai ou juin, mon prédécesseur qui était gérant étant parti il y a 2 mois, il faut absolument que je prenne son intérim. C’est pourquoi je retarde. J’ai recommandé à M. Petit d’aller voir M. Guillaume et de lui dire que je lui réservais pour ses collections quelques crânes de gros pachydermes et fauves du Congo français. »

Notre camarade, en effet, est venu passer quelques mois dans la mère patrie. Il a passé une partie de son congé chez ses nourriciers, et, dans le pays, a fait des conférences intéressantes sur la colonisation, en montrant aux élèves des écoles les objets qu’il rapportait.

Nous avons eu le plaisir de le voir assister à notre banquet du 28 octobre, en compagnie

de son camarade Nicolas.² »

Yves Honoré fait son chemin dans l'entreprise : en 1908 ses responsabilités augmentent. En témoigne sa lettre du 17 mars 1908 à son ancien directeur.

« Monsieur le Directeur,

Je viens vous prier de bien vouloir m'excuser si depuis mon retour de France je ne vous ai point donné de mes nouvelles. Lors de mon départ j'avais été un peu ennuyé pour ma situation que la Société du Haut-Ogooué tardait d'améliorer et une fois réintégré mon poste à N'Kogo je m'étais désintéressé de ceux auquel [sic] mon devoir était d'écrire.

Aujourd'hui qu'on a accédé à tous mes desideratas, je suis heureux de vous faire connaître que je suis enchanté de ma situation et que ma santé robuste pour ces pays-ci me permettra, je l'espère, de me créer un avenir tranquille & assuré. Je voudrais voir mes anciens camarades passés par Nogent pouvoir vous en dire autant. A part quelques uns qui se plaignent pas quoique peu enchantés, les autres n'ont pas réussi. Il faut tenir compte il est vrai que les Sociétés auxquelles ils étaient engagés n'étaient que des fumistes.

Depuis le 1^{er} janvier j'ai quitté N'Kogo mon ancien poste, pour créer à vingt km de là et toujours au compte de la même société, une nouvelle plantation de cacaoyers. Je suis secondé par un européen et ma main d'œuvre recrutée sur place marche on ne peut mieux.

Au moment où en France on supporte les plus grands froids, ici on endure les plus grandes chaleurs car en ce moment la saison des pluies bat son plein et les rayons solaires sont plus brûlants que jamais. C'est la saison où tout entre en fusion sous les rayons de l'astre puissant.

Mon congé expirant au mois de décembre, je rentrerai l'année prochaine au mois d'avril passer quelques mois en France. »

Dans sa lettre du 13 mars 1909 à son ancien directeur, Honoré exprime sa fierté d'être devenu quelqu'un comme il le souhaitait si ardemment.

« Cher Monsieur Guillaume,

Je réponds immédiatement à votre aimable lettre du 9 novembre qui après avoir passablement roulé dans le Congo a mis quatre longs mois à me parvenir. Mr Petit, dont je vous avais annoncé la visite, n'est sans doute pas allé vous voir, car il est arrivé en France complètement déséquilibré et a dû être enfermé aussitôt. C'est moi qui ai pris sa place et qui la gardera fort probablement.

La Société du Haut-Ogooué que vous connaissez m'a déjà fait une jolie situation et, si elle lance en grand les plantations, comme il en est fort question, je ne désespère pas d'arriver à être quelqu'un. J'ai travaillé, il n'est que juste que j'en sois récompensé.

Je devais rentrer en mai, mais comme la Société lance deux nouvelles plantations cette année³, et sur ses instances, je ne rentrerai qu'en septembre prochain afin d'arriver le 4

² En poste à Madagascar, voir fiche sur le site.

³ On peut lire dans le rapport 1909 sur les concessions : « La SHO donne une grande extension à la culture du cacao. Elle possède trois plantations qui sont appelées à un bel avenir :

1) N'Kogo (rive gauche de l'Ogooué) datant de 9 ans et possédant 40 000 pieds qui occupent environ 100 hectares. (Cette concession, accordée en toute propriété, contient environ 250 hectares.)

2) Manguégué, concession à titre provisoire, de 200 hectares, dont 100 hectares sont occupés par 50 000 pieds.

octobre, époque de notre banquet et juste pour renouveler mon abonnement.

Cher Monsieur Guillaume, si toutefois il vous arrivait de passer dans la rue Laffitte et que vous vous donniez la peine de monter au n°43, siège de la Société du Haut-Ogooué, vous y trouverez les Directeurs, entre autre, le Commandant Foarré, avec lequel certes, vous vous feriez un plaisir de causer. Ils pourraient vous dire que le pupille pour lequel vous avez bien voulu vous déranger en 1903, est aujourd'hui un de leurs meilleurs agents et qu'il honore l'Ecole où il a passé. La Société du Haut-Ogooué, une des plus fortes sociétés concessionnaires de l'Afrique, est une maison sérieuse en laquelle j'ai confiance.

Si en France vous êtes calfeutré au coin d'un bon feu, nous subissons par contre, notamment depuis novembre, une chaleur horrible. C'est la saison où tout rentre en fusion sous les rayons de l'astre puissant ; c'est la saison des bilieux hématuriques [sic] et des fièvres pernicieuses ; c'est la saison où ceux qui ne sont pas prédestinés à vivre ici vont grossir le nombre des morts inutiles échelonnés on ne sait où.

Moi, je n'y fais plus attention et suis arrivé à me créer mon « home » comme disent les anglais. Je me porte aussi bien qu'en France.

... J'achève, cher Monsieur Guillaume, en vous souhaitant bonne santé, et en vous priant de croire en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Yves Honoré, Chef des plantations de la Société du Haut-Ogooué, N'Kogo par Cap Lopez, Congo français »

Le 3 février 1910, Yves Honoré est de passage en France, notamment chez sa nourrice. Ce séjour dure environ trois mois, ce qui est compréhensible étant donné la durée du voyage. Il se renouvelle – sauf circonstances exceptionnelles - tous les trois ans.

Dans le Bulletin de l'association des anciens élèves de l'Ecole Le Nôtre 1910, Honoré annonce, le 22 décembre 1910 :

« Ma nomination de chevalier du Mérite Agricole a paru à l'Officiel, au mois de janvier de cette année ; mais, comme elle a traîné dans les bureaux de Paris et de Brazzaville, je n'ai reçu la croix que le 20 du mois dernier. Comme dit le proverbe : mieux vaut tard que jamais.

Je suis toujours enchanté de ma situation et la santé est florissante. Outre la culture du cacaoyer, la Société m'a chargé de faire l'essai du caoutchouc, et les 25 000 graines de Manihot venant de la Maison Vilmorin ont très bien germé et donné naissance à de fort jolies plantes. Peut-être, avec cette culture, arrivera-t-on à de meilleurs résultats qu'avec le cacaoyer dont la culture paraît très aléatoire. »

Effectivement les comptes rendus du Conseil d'administration de la SHO nous confirment les difficultés des plantations de cacao : *« Pour la Société agricole de N'Kogo, l'année 1911 n'a pas été l'occasion de pas bien décisifs. Les plantations de cacao ont souffert des conditions climatiques et la récolte a été en recul au lieu de progresser comme nous l'espérons. »*

3)Békoué – jeune concession à titre provisoire, de 200 hectares, exploités depuis deux ans, et qui est à son commencement)

Pour 1912 : *« La Société agricole de N’Kogo, ne nous a pas encore donné, cette année, satisfaction. Si les deux nouvelles plantations de Manguègue et de Békoué, qui ne sont pas encore entrées dans la période du rendement, continuent à progresser normalement, l’ancienne plantation de N’Kogo inflige des déceptions que nous aimons à ne pas croire définitives, mais qui nous font cependant craindre pour son avenir. »*

Selon les habitudes établies, Honoré revient en France tous les 3 ans environ. Il est attendu fin 1912 et passe à Avallon début 1913, avant de réembarquer à Pauillac fin mars.

Mais l’événement de cette année 1914 est évidemment le déclenchement de la Grande Guerre. L’Afrique Equatoriale Française a, en effet, une frontière commune de 3 000 kilomètres avec le Cameroun allemand.

Dans une lettre à son ancien directeur d’agence, Yves Honoré annonce qu’il *« est mobilisé, et se prépare à envahir le Cameroun, en compagnie de tirailleurs sénégalais. »*

En fait, d’après les journaux de marche des armées, les réservistes européens non gradés – comme Yves Honoré – sont affectés à la défense de Libreville (secteur Ouest).

Le compte rendu de l’assemblée générale ordinaire pour le bilan 1914 de la SHO confirme qu’Honoré est resté mobilisé à Libreville. Il souligne également l’aggravation des difficultés des plantations de cacao due à la guerre.

« Les derniers renseignements qui nous sont parvenus au sujet de la Société agricole de N’Kogo ont atténué les préoccupations que nous avons depuis longtemps à son sujet et qui s’étaient aggravées, du fait de l’impossibilité où notre directeur, retenu à Libreville par la mobilisation, s’est trouvé, pendant près d’un an, d’exercer pratiquement sa surveillance sur les plantations. La situation de ces dernières s’est améliorée en même temps que les dépenses ont subi une sérieuse diminution. Dans ces conditions, nous avons décidé de continuer à la Société agricole de N’Kogo l’appui financier sans lequel elle ne saurait subsister jusqu’au moment où les deux plantations les plus récentes seront sorties de la période de premier établissement. »

L’assemblée générale des actionnaires suivante a lieu le 26 octobre 1916. Elle établit un bilan moins pessimiste : *« ... Quant à la Société de N’Kogo, nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que les progrès réalisés sur l’exercice précédent sont indéniables et que, s’ils n’ont pas encore entièrement dissipé nos appréhensions au sujet de l’avenir de la société, ils sont faits pour nous encourager à la patience. »*

Toutefois la réduction de la main-d’œuvre due à la mobilisation et sans doute le relâchement dans l’exploitation conduisent à un constat alarmant en 1918 pour la plantation de N’Kogo : *« Ce terrain a été planté en cacaoyers. Il produisait une douzaine de tonnes en 1909, lorsque la suppression des arbres d’ombrage en a amené la ruine. Il n’en subsiste plus que 5000 cacaoyers qui donnent, annuellement, 2 tonnes de récolte. »*

L’historienne Catherine Cocquery-Vidrovitch dresse un bilan global négatif :

[en 1900] *« La S.H.O. suscite la Société Agricole de N’kogo, destinée à planter en cacaoyers une concession de 250 ha (48 000 pieds) à laquelle s’ajoutèrent ensuite les plantations de Manguègue (46 000 pieds), Mimba-Bekoué (25 000 pieds) et Samba (Ngounié). La Société, constamment déficitaire, fut finalement reprise par la S.H.O. en 1921. »*

C'est sans doute à cause de ce constat de relatif échec et cette perspective de « redéploiement » de la SHO qu'Yves Honoré, qui a maintenant 36 ans, revient en France début 1920. En septembre il écrit à son ancien directeur d'agence « *qu'il vient d'être nommé Directeur de la Société Industrielle du Congo, à Port-Gentil (Gabon), appointements et intérêts sur les affaires s'élèvent à environ 100 000F par an.* »

Malheureusement cette Société industrielle du Congo ne va pas tenir ses promesses. Créée en novembre 1919 avec un capital de 600 000 francs, elle verra dès janvier 1922 ce capital divisé par trois, réduit de 600 000 à 200 000 francs, et en mai 1925 une assemblée générale extraordinaire constatera que « *Les pertes subies par la Société au dernier exercice et aux précédents dépassent les $\frac{3}{4}$ du capital social.* »

C'est dans ce contexte qu'Yves Honoré revient en France plus vite que prévu, en août 1921, apparemment dégoûté de l'Afrique et des colonies. C'est à ce moment-là qu'il reprend contact avec Julien Fernand Daulin, son voisin et camarade d'école de Sauvigny-le-Beuréal (Yonne).

Fernand Daulin, né le 30 août 1883 à Sauvigny-le-Beuréal, s'est installé à Rochefort-sur-Mer, en Charente-Maritime où il est propriétaire depuis 1914 du cinéma l'Apollo Palace. Il deviendra également propriétaire de l'Alhambra (Rochefort), puis en 1929 du « Familia » (La Rochelle). Il s'occupera aussi, à l'arrivée du cinéma parlant en 1930 de l'équipement des cinémas de la région et deviendra en 1931 Président du Groupement des cinémas du Sud-Ouest.

Yves Honoré part donc à Rochefort-sur-Mer « *où on lui offre une bonne situation* ». Mais, le 31 janvier 1922, son ancien directeur d'agence note :

« *Reçu des nouvelles de Honoré Yves qui est encore à Rochefort s/mer, mais va nous revenir bientôt en passant par Paris où il va se mettre au courant de l'usage des moteurs après en avoir acheté un. Il va partir prochainement pour le Congo, peut-être même le Cameroun pour fonder des cinémas, en association avec M. Daulin, de Rochefort s/mer, natif de Sauvigny-le-Beuréal. Ce brave Honoré retourne à ses premières amours : le Congo où il a eu tant de déboires ; je souhaite que cette fois il réussisse mieux.* »

Yves Honoré arrive le 18 juin 1922 à Kinshasa⁴ (Congo belge) sur l'Albertville en provenance de La Pallice, port de La Rochelle, d'où il est parti vers le 20 mai.

A Kinshasa, ville dynamique d'Afrique équatoriale, il y a alors quelques séances de cinéma dans la salle du Cercle portugais (Gremio) et d'autres organisées par le commerçant Georges Fabré, qui vend surtout des sirops, de la glace, du sel... En septembre 1922 le Gremio se modernise, mais surtout le 21 décembre 1922 a lieu l'ouverture solennelle de l'Apollo-Palace, financé par Fernand Daulin, et qui porte le même nom que son cinéma de Rochefort.

⁴ Plus exactement, il arrive à Matadi, d'où le chemin de fer le conduit jusqu'à Kinshasa

Le journal de Kinshasa, l'*Avenir Colonial Belge*, soutient l'Apollo dès l'annonce de son ouverture et ne tarit pas de louanges sur l'esprit d'entreprise de son directeur Yves Honoré qui innove et organise dès ce moment-là des bals pour les noirs, dans l'ambiance de ségrégation stricte qui règne au Congo belge.



Voici la présentation que fait l'*Avenir Colonial Belge* le 23 novembre 1922 :

« L'Apollo-Palace de Kin est du même nom que l'établissement que possède à Rochefort-sur-Mer la Maison Daulin, propriétaire également, dans cette ville de France du théâtre-ciné Alhambra.

Le nouvel établissement du Pool est entièrement couvert et possède une aération suffisante pour permettre d'y donner, sans danger de faire transpirer, des représentations pendant les plus chaudes journées et soirées.

La salle mesure 400 mètres carrés et possède, sur les côtés, deux larges promenoirs où les spectateurs pourront déguster des boissons rafraîchissantes.

Six loges de face de quatre places ont également été prévues.

Les représentations pour Européens auront lieu deux fois par semaine, au cours desquelles les noirs ne seront pas admis.

Les films, qui varieront chaque semaine, auront au moins 2 800 mètres et seront toujours d'actualité récente et choisis parmi ceux qui auront eu le plus de succès en France.

Chaque représentation sera coupée d'un entracte de 10 à 15 minutes.

Un éclairage a giorno sera fourni par un fort groupe électrogène.

On y fera de la bonne musique.

La salle de l'Apollo-Palace pourra servir de salle de réunion, de danse, etc.

La direction fera distribuer chaque semaine une circulaire imprimée annonçant le programme.

Les commerçants qui désirent faire de la publicité sur cette circulaire sont priés de s'adresser à l'Agence de Publicité Congolaise, direction du journal. »

Le 28 décembre, une semaine après l'ouverture du cinéma, le journal proclame déjà son succès. *« Sous l'impulsion intelligente de son sympathique directeur, le nouveau cinéma de Kinshasa attire toujours plus de monde.*

La salle est d'ailleurs bien aménagée et on y jouit d'un confort parfait.

Le bal pour noirs a très bien réussi l'autre jour. On dit beaucoup de bien du calme et de l'organisation de cette innovation.

Samedi, au programme : Le Vieux Port de Marseille, Le match Cricri-Noble, Rêve brisé, drame en 4 parties, Le machiavélique La Pilule, comique. »

Honoré fait partie de l'Amicale française de Kinshasa (en 1922 il y a en tout 250 français au Congo Belge, contre 5 500 belges) et accueille ses réunions à l'Apollo-Palace. L'Amicale y organise aussi des événements de bienfaisance.

Les séances de cinéma ont d'abord lieu le mercredi et le samedi, puis le mardi et le vendredi. Il y a également des bals et des concerts ; les habitants de Brazzaville (Congo français) traversent le Stanley Pool pour venir y assister, surtout quand l'orchestre vient lui-même de Brazzaville.

Les descriptions, de 1923, des « bals pour noirs » nous disent que *« la plus grande fréquentation avait lieu entre 16h et 19h le dimanche après-midi. Un couvre-feu empêchait sans doute les danses plus tard dans la soirée. Les hommes payaient un droit d'admission de 3 francs, les dames entraient gratuitement et ceux qui venaient simplement regarder payaient 1 franc. La salle de danse avait des murs blancs et un sol en ciment. D'un côté de la pièce il y avait les hommes africains habillés de toutes sortes de vêtements extraordinaires neufs ou d'occasion et de l'autre côté se trouvaient les femmes, certaines vêtues de tenues très onéreuses, d'autres portant des robes qui avaient dû arriver en ville sur le marché des vêtements d'occasion. »*⁵

Un autre témoignage⁶ complète cette description : *« A Léopoldville, le Palace Apollo se remplissait de danseurs à quatre heures de l'après-midi. Les hommes s'y rassemblaient en pantalons longs, en shorts, en pantalons de cycliste, en culottes de cheval, en shorts de football, et en tout cas bien vêtus. Les femmes y venaient aussi, habillées de robes, de longues jupes et de pagnes savamment drapés, toutes sur de hauts talons, atteignant parfois douze centimètres. Parfois un homme portait un smoking et des chaussures vernies, mais la plupart d'entre eux*

⁵ Martin Phyllis M., *Loisirs et société à Brazzaville pendant l'ère coloniale*, Karthala éditions, Paris, 2006, page 180

⁶ David Van Reybrouck, *Congo, une histoire*, Actes Sud, 2012, page 132

étaient pieds nus. On dansait avec précaution et un grand sérieux, tant on redoutait les talons aiguilles. Un orchestre jouait du maringa et de la rumba. Sur des bouteilles et des tambours, les musiciens exécutaient des rythmes africains syncopés complexes. Mais on entendait aussi des bribes de fandango, de cha-cha-cha, de polka et de scottish, en plus d'échos de marches militaires et d'hymnes religieux. La principale influence cependant était cubaine : des 78-tours évoquaient aux Congolais une musique vaguement familière. C'était la musique que les esclaves durant les siècles précédents avaient emportée de l'autre côté de l'océan et qui, à présent, enrichie de diverses influences espagnoles, revenait. »

L'Avenir Colonial Belge rend notamment compte, de la contribution de l'Apollo-Palace à la Journée coloniale du 2 juillet 1923 en soulignant le rôle du cinéma dans la propagande :

« Le 2 juillet dernier, après les fêtes organisées pour la Journée Coloniale, M. Honoré qui dirige l'Apollo-Palace, offrit une soirée cinématographique aux troupes qui s'étaient déplacées de Boma à Kin. Plus de mille noirs et de nombreux Européens se trouvaient dans la salle lorsque soudain, un film nous fit revivre les douloureux mais glorieux jours de l'Yser.

Et les soldats congolais qui assistaient au spectacle et qui firent la guerre, virent sur l'écran défiler des troupes belges et françaises. Ils virent la revue passée par deux chefs de pays alliés, le Roi Albert et M. Poincaré. A ce moment, ce fut une clameur qui sortit des poitrines et ceux des noirs qui ne connaissaient pas notre Roi, ne furent pas longs à apprendre son nom et à graver sa silhouette dans leur mémoire. »

On peut imaginer qu'Yves Honoré a été conscient dès le début de l'importance du soutien du journal local et a tout fait pour l'entretenir. Contraint, malgré le succès, d'augmenter les tarifs dès le 15 février 1923, il fait insérer de la publicité dans ce journal.

L' "APOLLO PALACE"
ne projette que des films splendides

— Voulez-vous vous distraire ? ...
.. **Allez à l'APOLLO-PALACE !**

Cette semaine :
A L'APOLLO : LE ROI DES BANANES
2 heures de fou rire

Le 24 mai 1923, le directeur de l'agence d'Avallon note :

« Vu M. Daulin, de Rochefort sur mer, qui m'a donné des mauvaises nouvelles sur la santé de Honoré, Yves, qui aurait une adénite de l'aine – probablement ? L'affaire est bien installée et en bonne voie de rendement, mais pourra-t-il y rester ? »

Mais dès le 13 septembre 1923 les articles alarmants se multiplient dans l'*Avenir Colonial Belge* : le cinéma, si utile à Kinshasa, est menacé de fermeture, à cause d'une augmentation très importante des taxes sur les films. L'*Avenir* fait pression pour trouver une solution. Peine perdue : le 28 février 1924 l'*Avenir* publie sous le titre de « *Ils l'ont voulue !... Ils l'ont ! La mort du Cinéma* » une lettre de Fernand Daulin annonçant la fermeture.

« Nous recevons de M. Daulin, directeur de plusieurs cinémas en Europe et en Afrique, la lettre suivante que nous faisons suivre de plusieurs commentaires :

Rochefort, le 28 janvier 1924

Monsieur de Mey, Directeur de l'Avenir Colonial Belge, Kinshasa

Monsieur,

Monsieur Brémont et Monsieur Honoré m'ont communiqué que vous avez usé de tout votre pouvoir pour nous aider dans notre entreprise. Je tiens à vous en remercier tout particulièrement et à vous exprimer toute ma gratitude.

Malheureusement, vos efforts ont été vains et croyez, cher Monsieur, que si je décide (après avoir jeté dans cette entreprise d'assez forts capitaux) à cesser cette exploitation, les causes en sont simples. Censure trop rigoureuse, droits de douane trop élevés et brimades administratives trop fréquentes. Je ne pensais pas, en essayant de porter loin d'Europe une des formes les plus populaires du progrès, y rencontrer une hostilité telle que je me vois, à l'heure actuelle, obligé de cesser d'exploiter et de perdre dans l'aventure une assez forte somme.

Je vous remercie encore une fois de toute votre bienveillance et recevez, cher Monsieur, l'assurance de ma reconnaissance. F. DAULIN »

L'Apollo-Palace accueille encore le 27 mars 1924 la réunion de l'Amicale française de Kinshasa, mais dès le 20 mars l'Apollo-Palace est mis en vente, on annonce que le mobilier sera vendu aux enchères le 13 avril et le journal publie le 20 mars une lettre d'adieu d'Yves Honoré qui part début avril pour la France.

« La fin du Cinéma

M. Yves Honoré, propriétaire de l'« Apollo-Palace », nous quitte. Et ce départ entraîne la fin du cinéma à Kinshasa.

L'« Avenir Colonial » a déjà eu l'occasion de manifester son indignation contre les pouvoirs publics qui, par des mesures draconiennes et des tarifs prohibitifs, sont cause que les habitants du Pool seront dorénavant privés de cette récréation qu'était pour eux le cinéma. Nous déplorons une fois de plus que des décisions n'aient pas été prises pour permettre à M. Honoré de continuer son exploitation.

Mais l'attitude gouvernementale s'explique probablement par le fait que des influences occultes ont agi... Car il n'y a pas que du temps de Louis XIII que les Eminences Grises conduisent leurs ténébreuses intrigues...

M. Honoré nous a chargé de remercier sa clientèle et d'adresser, à tous les habitués de son cinéma, un cordial adieu. »

A Kinshasa, la tentative suivante aura lieu en 1932. Elle sera éphémère. Le premier cinéma de Brazzaville - donc côté français du fleuve Congo - ouvrira à la fin des années 1930.

Honoré revient donc en France en mai 1924. Il ne semble pas qu'il y soit resté très longtemps. Il est plus probable qu'après avoir fait le tour de ses amis et de sa famille de lait, il soit reparti en Afrique équatoriale et ait cherché à retrouver une situation qui lui permette de pouvoir présenter de nouveau une image positive de lui-même.

L'exploitation du bois d'Okoumé est devenue très prometteuse dans ces années-là et il va s'embaucher à la Compagnie commerciale de l'Afrique équatoriale française (CCAEF) qui exploite un très grand chantier au Nord de Libreville.

On peut supposer qu'il a retrouvé du travail au plus tard à l'été 1925, puisque trois ans après⁷, à l'été 1928, il est de passage en France, à Paris et en Bourgogne où il essaye d'impressionner amis et famille en les promenant dans une voiture de location.

En septembre 1930 il annonce son arrivée en France pour mai ou juin 1931, ce qui correspond au rythme « normal » (tous les 3 ans). Mais le 25 novembre 1930, le directeur d'agence d'Avallon, Mathieu Tamet, reçoit la visite inattendue de la nourrice d'Yves Honoré :

« A 10 h Mme Vve Glaize, de Sauvigny-le-Beuréal, vient nous annoncer la mort d'Honoré Yves survenue au Gabon, à la suite d'un terrible accident. Nous ne savons encore de quoi il s'agit. Il est décédé le 23 7^{bre} dernier, et inhumé le 25, à Libreville, Gabon. »

En fait, les documents officiels indiquent une cause de décès inconnue et l'acte de décès précise qu'il est mort à son domicile à N'Zoua, près de Cocobeach. La principale exploitation forestière de la CCAEF est celle d'Adzébé, dans cette même province de Noya (Estuaire). Accident du travail, maladie foudroyante ? on ne saura sans doute jamais de quoi est mort Yves Honoré, à 46 ans, au terme d'une vie aventureuse, au cours de laquelle il a tout tenté pour « se faire une situation », comme il l'écrivait, à 17 ans, dans sa lettre du 3 mars 1901.

Célibataire, il a légué son maigre héritage (son livret de Caisse d'épargne et ses « souvenirs personnels ») à sa sœur de lait Angèle Girard, née Glaize, la fille de sa nourrice. C'est un témoignage, s'il en était encore besoin, de son attachement à la famille qui l'a élevé.

⁷ Le « rythme » habituel est en effet de 3 ans de séjour continu sur le lieu de travail, suivis de trois mois de vacances en métropole.